

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Philippe Morend par le bureau d'architecture Mélanie Corthay pour la construction d'un bûcher sur la parcelle n° 1240, folio n° 152, zone T2, lieu-dit Périn à Verbier, coord. 2583005/1105250

Arabette SA par le bureau Burgazzoli Architecture SA pour la construction d'un couvert à voitures (annule et remplace le projet paru au BO n° 22 du 01.06.2012) sur la parcelle n° 600, folio n° 2, zone T4, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2582845/1104695

M. Samuel Torello pour la pose temporaire d'œuvres d'art (sculptures) sur la parcelle n° 15552, folio n° 90, zone V2, lieu-dit Crettaz à Verbier, coord. 2583000/1104780

M. François Carron par le bureau d'architecture Gérald Fellay pour la construction d'un couvert avec réduit sur la parcelle n° 18444, folio n° 28 (45), zone R3, lieu-dit Probé à Montagnier, coord. 2583270/1102840

M. Pascal Besse par le bureau A.Gard & B.Vaudan Architecture pour la construction d'un garage sur la parcelle n° 13990, folio n° 101, zone R3, à Bruson, coord. 2582880/1101545

Mme Sophie Loury par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour la transformation d'un chalet avec modification des façades, construction d'un garage enterré et création de forages géothermiques sur les parcelles n° 4040 et 4555, folio n° 141, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583880/1106160

M. Martin Short par le bureau Burgazzoli Architecture SA pour la création d'un velux sur le pan Ouest de la toiture sur la parcelle n° 285, folio n° 1, zone T2, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 2583932/1105351

M. Allan et Mme Vera Alarik par le bureau d'architecture Martin & Michellod SA pour la transformation d'un chalet avec la construction d'un sous-sol et la création de forages géothermiques sur la parcelle n° 3992, folio n° 125, zone T3, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 2584090/1105285

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.